

3.7 Mali La Gestion des Déchets

Mali La Gestion des Déchets

4.11 Mali Additional Service Provision Contact List

La gestion des déchets au Mali est réglementée par un cadre légal national et régional et théoriquement mise en application par un service technique au niveau des districts concernant la gestion des déchets et en particulier la gestion des déchets dangereux.

http://www.sante.gov.ml/index.php?option=com_content&view=article&id=313:decret-01-394-p-rm-gestion-des-dechets-solides&catid=60&Itemid=87

A part un système informel, à ce jour il n'y a pas vraiment de structures et de services (Public ou Privée) pour la gestion des déchets. Pour la gestion de déchets polluants ou dangereux il faut se rapprocher de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances

Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
Quartier Dravéla Bolibana - Rue 415 - Porte 191
BP E3114 Bamako – Mali
Tél.: +223 – 229 24 10 Fax: +223 – 229 50 90
e-mail: dnacpn@datatech.toolnet.org ;

<http://www.environnement.gov.ml/>

Il faut noter qu'à ce jour des projets de coopération bilatérale dans ce domaine sont en discussion avec la Chine et d'autres pays concernant spécialement les systèmes de collecte et de traitement des déchets. Il faudra intégrer une mise à jour de ce chapitre lorsque ces structures seront en place.

De plus l'organisation SNV travaille sur des projets de gestions des déchets, ils peuvent donc fournir des informations utiles sur le moyen de gestion des déchets

SNV Mali (Organisation Néerlandaise de développement)
Rue 17 -Porte 305 Badalabougou Est B.P.2220 Bamako
Tel +223 20 23 3347/78 Fax: +223 20 23 10 84 E-mail: mali@snvworld.org